

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	RUE KESSEL	Numéro	98U8
Adresse du site	2, rue des Pirogues de Bercy	Hauteur	R+7 (26,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/04/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	28/03/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement de trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 110° , 240° et 350° .		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	6° à 11°
Estimation	110° <5V/m ; 240° <2V/m ; 350° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	31,40 m azimut 110° ; 31,01 m azimuts 240° et 350° pour les antennes actives 32,00 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

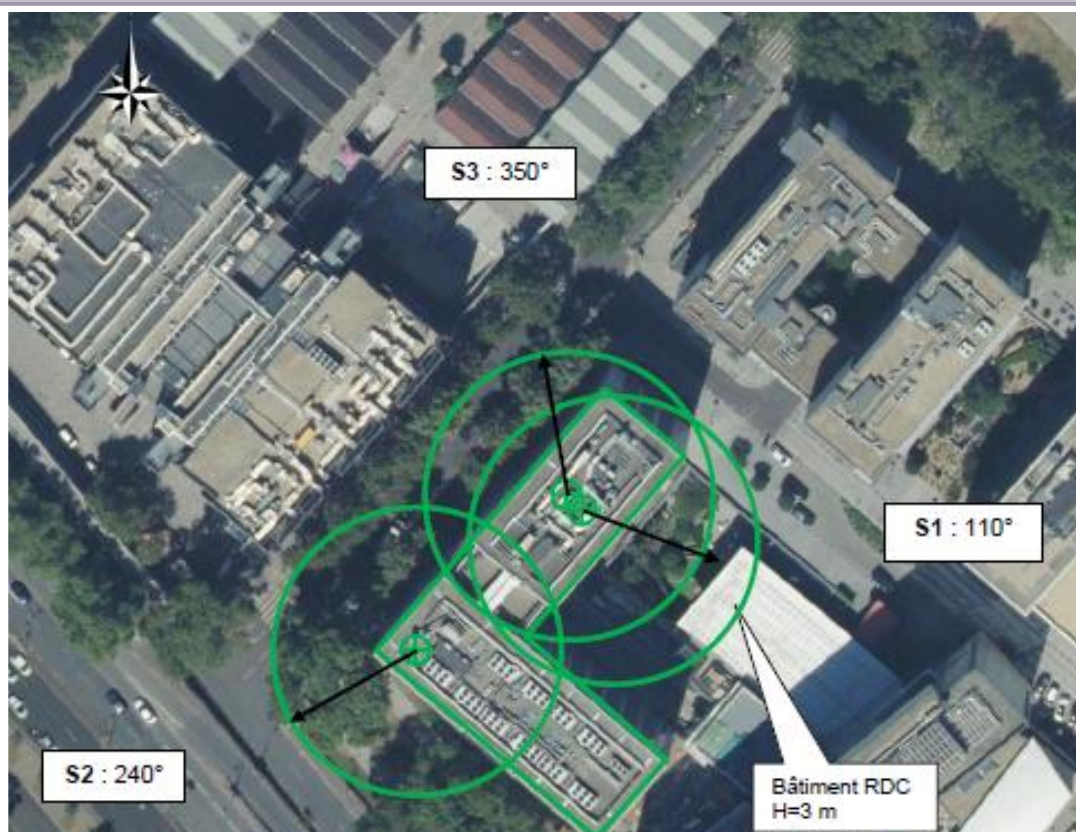
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

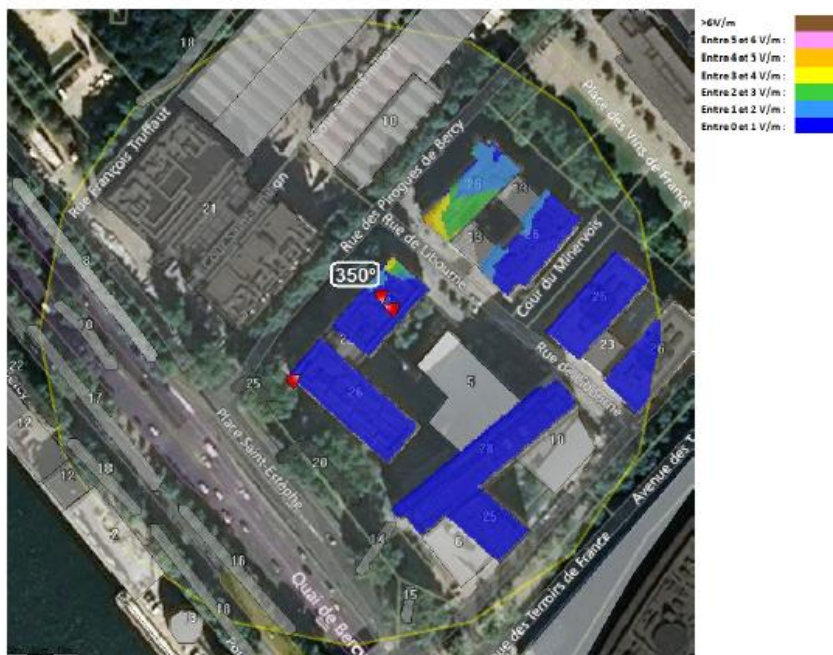
Pour l'antenne à faisceaux fixe dans l'azimut 110° , le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 23 m.



Pour l'antenne à faisceaux fixe dans l'azimut 240° , le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne à faisceaux fixe dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



	Azimut 110°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 1 et 2 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	23 m	19.50 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Antennes Orange
(S2)



Etat projeté :

Antennes Orange
(S2)



Vue des Azimuts

AZIMUT 110°



AZIMUT 240°



AZIMUT 350°

